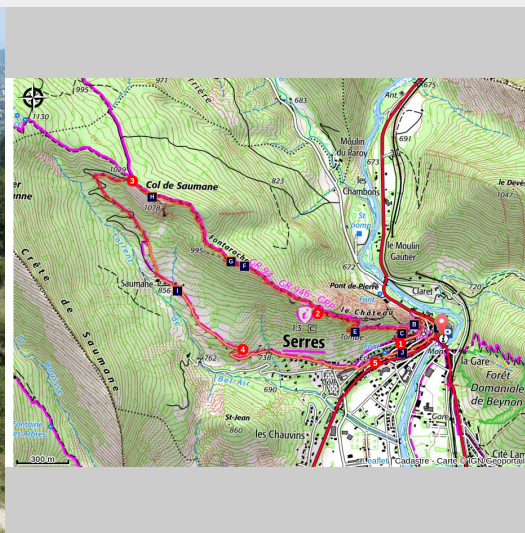


SERRES - Sentier des moines

Serres



Chapelle de Saumane et vallée du Buëch (Pnr Baronnies provençales)

*Une randonnée familiale à la rencontre
du patrimoine historique et religieux de
Serres, passant entre chapelles et
tombeau hébraïque.*

« Une belle randonnée qui permet de découvrir le patrimoine et la vieille ville de Serres avant de s'échapper sur les hauteurs et de marcher dans une ambiance plus sauvage sur les crêtes. Quelques beaux points de vue récompensent largement l'effort de la montée en sous-bois. En chemin plusieurs éléments de patrimoine religieux invitent à la pause et à la contemplation et font de cette boucle une balade bien complète ! » Vincent Aubert, technicien Sports de Nature - Pnr des Baronnies provençales.

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 2 h 30

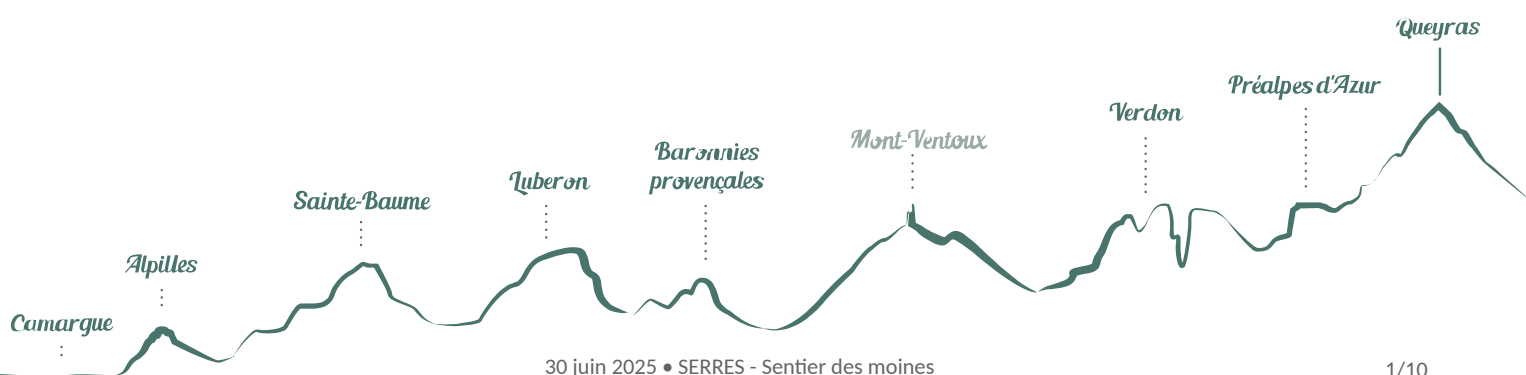
Longueur : 6.4 km

Dénivelé positif : 393 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine et histoire



Itinéraire

Départ : Office de Tourisme, Serres

Arrivée : Office de Tourisme, Serres

Balisage :  PR local

Depuis la fontaine, en face de l'Office de Tourisme, prendre à droite la ruelle (Saint-Claude) pour rejoindre les hauts de Serres en suivant le chemin de la Guérite. Monter le sentier en épingles qui rejoint la partie haute de la ville et suivre la rue "Chemin du château".

1- Monter à droite le chemin de la Chapelle (panneau explicatif). Passer au pied de la tour de Molend (XIVe s.) et contourner le petit cimetière de la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours. Continuer sur le sentier passant devant le tombeau juif (XIVe s.) et qui s'élève ensuite en lacets sous les pins.

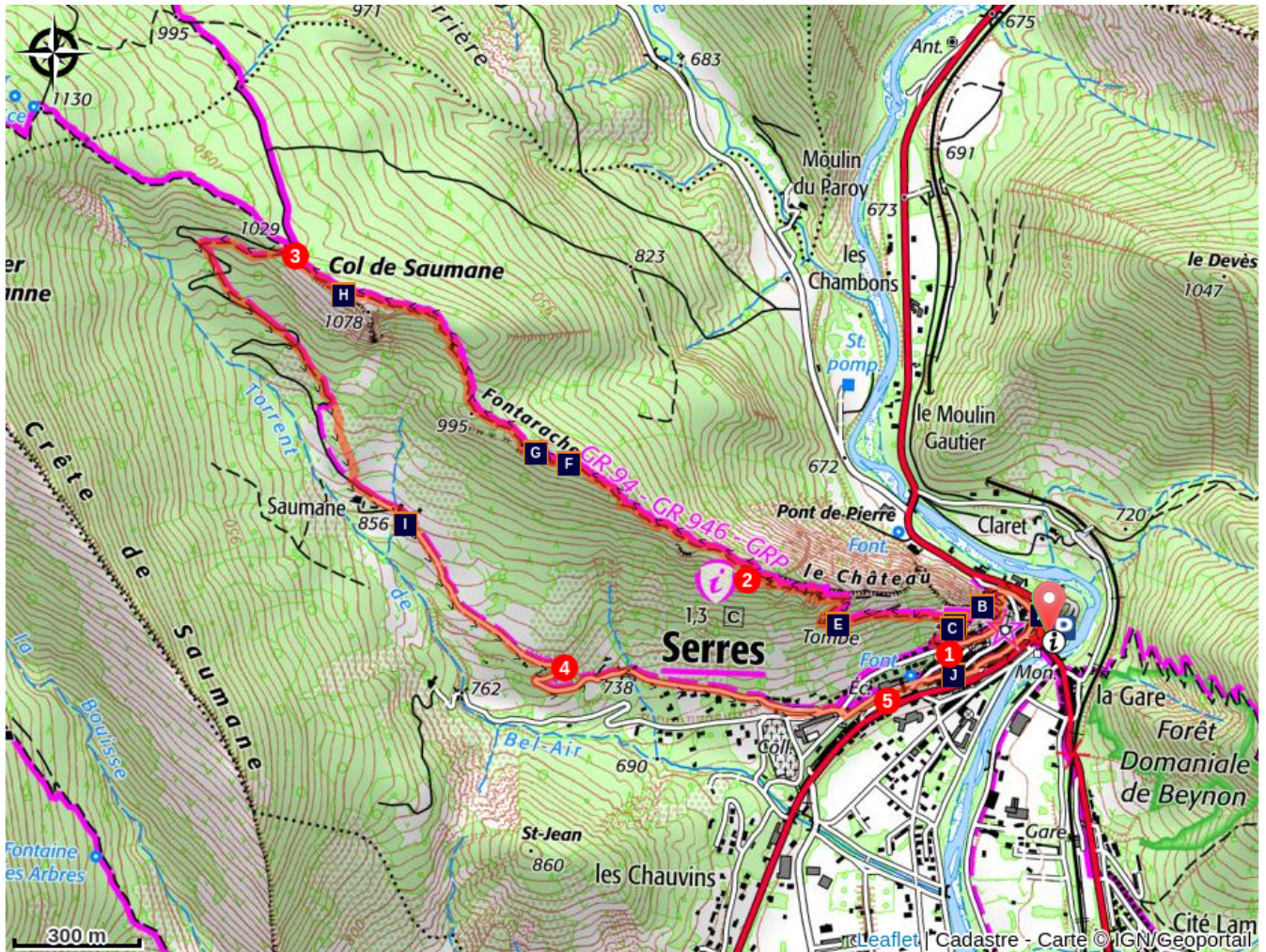
2- Contourner le Rocher pointu (842 m) pour poursuivre sur la crête de Fontarache. Après quelques passages en montée raide dans les rochers, déboucher au col de Saumane (1031 m).

3- Au poteau directionnel au col, prendre à gauche et descendre direction Serres. Suivre le même itinéraire que le GR par un sentier qui croise plusieurs fois la piste forestière. Passer devant la Chapelle de Saumane.

4- Poursuivre la piste. La piste se transforme en chemin goudronné pour rejoindre Serres.

5- Entrer dans le village de Serres et arriver près du collège, prendre à gauche pour passer sur l'esplanade Sainte Catherine (le long de l'école). Retrouver l'Office de Tourisme en poursuivant à travers les ruelles et les passages voûtés (soustets).

Sur votre chemin...



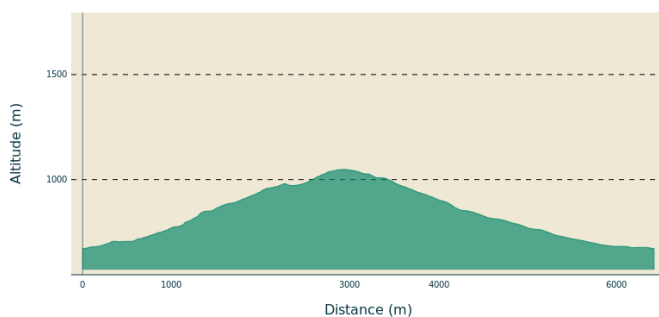
- | | |
|---|---|
|  Serres, porte d'entrée des Baronnie (A) |  L'ancienne citadelle de Serres (B) |
|  La Chapelle Notre-Dame de Bon-Secours (C) |  Le Cimetière de Bon-Secours (D) |
|  Le tombeau juif (E) |  Vue sur la Montagne d'Arambre (F) |
|  Panorama sur la vallée du Buëch (G) |  Vue sur les falaises de Sigottier (H) |
|  La Chapelle de Saumane (I) |  La porte sculptée de l'hôtel de ville (J) |

Toutes les infos pratiques

Recommandations

- Entre le point 2 et 3 : le sentier emprunte par des passages rocheux raides.
- RESPECTER LA TRANQUILLITE du lieu où on se promène, [éviter de crier](#) et ne pas utiliser d'instruments ou d'appareils sonores (radio, etc.), par respect pour les autres usagers mais aussi pour la [quiétude de la faune](#), notamment en périodes de reproduction et d'hivernage où les animaux sont beaucoup plus vulnérables.
- Éviter de cueillir les plantes sauvages : certaines d'entre elles sont [protégées](#).
- Une partie de l'itinéraire est fortement [exposée au soleil](#), prendre l'équipement nécessaire (eau, casquette, crème solaire, ...) pour les chaudes journées d'été. Privilégier un [départ tôt le matin](#) pour éviter les heures chaudes de la journée.
- RISQUE INCENDIE. Le feu est l'ennemi de la forêt... et du randonneur ! [Ne pas fumer](#) en forêt et [ne pas allumer de feu](#), d'autant que quelle que soit la saison, c'est [interdit](#) ! Et en période estivale, avant de partir en balade, se renseigner sur les [conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers](#).

Profil altimétrique



Altitude min 671 m
Altitude max 1048 m

Transports

[Gare SNCF de Serres](#)

Accès routier

A 17 km au nord-ouest de Laragne-Montéglin par la D1075.

Parking conseillé

Parking de l'Office de Tourisme (place du lac), Serres

Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional des Baronnies provençales



575 Route de Nyons – La plaine du Pont, 26510 Sahune

smbp@baronnies-provencales.fr

Tel : +33 (0)4 75 26 79 05

<http://www.baronnies-provencales.fr/>

OT Sisteronais Buëch - Bureau de Serres

Place du Lac, 05700 Serres

serres@sisteron-buech.fr

Tel : +33 (0)4 92 67 00 67

<http://www.sisteron-buech.fr>

Sur votre chemin...



Serres, porte d'entrée des Baronnies (A)

La ville de Serres est localisée à l'entrée d'une cluse du Buëch en venant du sud. Cette crête aurait donné son nom à la ville, puisqu'un "serre" est, en provençal, une crête de forme allongée. La ville s'est développée au pied d'un château. Cet ensemble était à la fois un point de contrôle des passages, notamment militaires, et un lieu d'accueil et de commerce sur la route qui reliait une partie de la Provence et du Comtat Venaissin à l'Italie par le Buëch.

Crédit photo : Pnr Baronnies provençales



L'ancienne citadelle de Serres (B)

Sur le rocher de la Pignolette, surplombant la ville, se tenait un château, dès le Xe s. Vers 1580, Lesdiguières le transforme en citadelle et en fait le siège d'une garnison protestante. En 1633, elle est détruite par la monarchie afin de mieux contrôler la région, contre d'éventuelles révoltes. Les remparts sont encore bien visibles. Au centre du rempart ouest, la porte de l'Auche, donnait accès aux jardins, aux vignes et aux terres cultivées.

Crédit photo : Pnr Baronnies provençales



La Chapelle Notre-Dame de Bon-Secours (C)

L'église de Notre-Dame-de-Bon-Secours, construite en 1730, a été en partie creusée dans le rocher. Elle était alors située au quartier de la *Haute Coste*, sous l'enceinte du château et à côté d'un cimetière privé. La chapelle fut anciennement un lieu de "relevailles" pour les femmes de Serres, qui marquait le premier retour à l'église après l'accouchement.

Crédit photo : Pnr Baronnies provençales



Le Cimetière de Bon-Secours (D)

Ce cimetière privé, calfeutré dans le dos de la Chapelle de Bon-Secours, encerclé d'une enceinte et reposant contre la roche de la Pignolette abrite une quinzaine de défunts. Au milieu de la végétation qui habille le lieu, un tombeau bâti à la fin du XIXe s. en grosses pierres taillées se distingue : celui la famille Itier-Dubois. Le cimetière appartient de nos jours à la municipalité mais conserve une ambiance intime et réservée de part son ancienneté et sa petite taille.

Crédit photo : Pnr Baronnies provençales



Le tombeau juif (E)

Sur le bord amont du sentier se trouve un tombeau juif du XIV^e s. imposant bloc calcaire de dimensions de 2 mètres par 1 mètre, grossièrement équarri mais de surface plate. Sur sa face supérieure est gravée une inscription hébraïque dont l'interprétation la plus répandue est : "Rabbi Joseph fils de R(abbi) Nathan Que sa mémoire soit bénie en l'année ...". Cette pierre, classée monument historique, témoigne de l'existence d'une communauté juive, installée à Serres aux XIII^e et XIV^e s.

Crédit photo : Pnr Baronnies provençales



Vue sur la Montagne d'Arambre (F)

La montagne d'Arambre est une partie orientale du synclinal de Montmorin. Elle marqua si fortement les esprits qu'elle fut divinisée par les romains. Un autel votif à la déesse Alambrima, trouvé à La Pierre, est aujourd'hui conservé au Musée-muséum départemental à Gap. Au XIX^e s. on y exploita le bois pour le charbon, et depuis la forêt à reconquis sont territoire.

Crédit photo : Pnr Baronnies provençales



Panorama sur la vallée du Buëch (G)

Depuis la crête de Fontarache que le sentier remonte, le point de vue vers le sud permet d'embrasser toute l'étendue de la vallée du Buëch. Marqué à l'ouest par la montagne de Beaumont et à l'est par celles d'Arambre et de Saint-Genis, le point de vue sur la vallée laisse aussi se découper au sud la silhouette rectiligne de la Montagne de Chabre. On distingue également dans le même axe le barrage de Saint-Sauveur et le promontoir marneux de Montrond, donnant son nom au village attenant.

Crédit photo : Pnr Baronnies provençales



Vue sur les falaises de Sigottier (H)

Peu avant le Col de Saumane, depuis la crête de Fontarache, un point de vue se libère au nord-est sur la vallée du Torrent d'Aiguebelle. Au nord, cet affluent du Buëch a percé la barrière des Rochers d'Agnielle à l'endroit où se tient aujourd'hui le village de Sigottier. Les falaises situées à l'est de cette cluse sont équipées pour l'escalade et présentent de grandes écailles de calcaire particulièrement appréciées des grimpeurs pour leur compacité et l'ambiance minérale qu'elles apportent.

Crédit photo : Pnr Baronnies provençales



La Chapelle de Saumane (I)

La chapelle de Saumane ou de Notre-Dame des Anges, existait déjà au Moyen Age. Elle fut reconstruite à plusieurs reprises, en 1602 après les guerres de religion mais aussi en 1741. Vers 1500, elle semble être le lieu d'un ermitage où plusieurs prêtres résidaient et aurait servi de lieu de culte clandestin aux protestants, très nombreux à Serres, pendant la période de la révocation (1685-1787). Elle fut aussi entretenue par une confrérie de pénitents et fut un lieu de processions.

Crédit photo : Pnr Baronnie provençales



La porte sculptée de l'hôtel de ville (J)

Dans la rue du portail, en façade de l'actuel Hôtel de ville, une magnifique porte en bois sculpté marque l'entrée du bâtiment. La porte et les piédroits datent de la fin du XVI^e s. ou du début du XVII^e s. à un moment où la maison est propriété de Gaspard Perinnet, un des lieutenants de Lesdiguières. Les vantaux en noyer de cette porte au style Renaissance sont à rapprocher de ceux de l'ancienne église Saint-Sauveur de Crest, datés de 1598.

Crédit photo : Pnr Baronnie provençales



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

www.cheminsdesparcs.fr

*Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux
de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Avec le soutien de

